



Photos infantiles bizarres

Par **doudoudam**, le **04/09/2011** à **18:51**

Bonjour,

tout d'abord désolé parce que je ferais des fautes d'orthographe et j'espère vivement que mes interlocuteurs ne m'en tiendront pas compte comme à leurs habitudes! je vous expose mon problème.

cela fait 4 ans que je suis séparé de mon ancien concubin, avec lequel je suis passé au tribunal pour la garde de notre petite fille de 6 ans. au final j'ai eu la garde exclusive de celle-ci et lui n'a que le droit de l'avoir 4 heures par mois! (droit qu'il à depuis 2 ans et demi mais qu'il n' utilise que depuis février 2011) nous sommes en très mauvais termes, donc avec lui impossible de parlé sérieusement sans qu'il se plaigne de ce que je lui dit ou qu'il se foute de moi, en prenant soin de déformé tous mes propos! bref il y'a quelques semaines, il est venu la chercher, puis l'a ramener. quelques jours après, j'ai vu des photos (que je ne suis pas censé avoir vu) de ma fille, que son père a mis sur son compte facebook! photos que je trouve suspecte et qui d'après moi, n'ont rien à faire là. en effet sur ces photos on voit la culotte de ma fille et plus sur l'une d'entre elle, ce n'est pas très nette. je lui est demander de retiré ces photos et il m'a dit que ce n'était pas vrai! apparemment ça le fait rire de me voir inquiète pour ça! donc je voudrais savoir s'il existe un moyen de les lui faire retirées. étant donné que j'ai déjà était plusieurs fois à l'hôtel de police contre lui pour d'autres fait et que la dernière fois ils (la police) avait l'air de dire que gt une maman et que ct normal que j'angoisse pour rien! que puis-je faire??? quelqu'un à t'il eu le même prob? merci d'avance

Par **mimi493**, le **04/09/2011** à **19:13**

Commencez par faire faire un constat d'huissier des dites photos en ligne si vous ne voulez

pas aller à la police

[citation]on peu apercevoir sa nounoune[/citation] vous n'êtes pas un peu agée pour utiliser des mots d'enfant ? Son sexe, sa vulve

Par **doudoudam**, le **04/09/2011** à **19:44**

merci pour la réponse. en ce qui concerne la citation, je n'est pas fait attention à, comment je l'ai écrit, désolé, je me suis relue avant de publier, mais ça ne m'a pas choquer plus que ça étant donné que c'est le mot que j'utilise en sa présence et il faut dire que je l'utilise beaucoup notamment lorsqu'elle se torche (ma fille à un retard psychomoteur et ne comprend donc pas du premier coup) ou ces derniers temps à cause de cette histoire, lors de la consultation auprès de mes amies! je l'ai écrit par habitude de le dire comme ça. il y' a plus choquant que ça dans mon message. en tout cas, merci beaucoup pour le conseil je n'y avait pas penser